

Index AI : PRE01/614/2011
12 December 2011

Amnesty International publie un nouveau rapport sur les exécutions en Iran

Le 15 décembre, Amnesty International publie un rapport sur les exécutions en Iran pour des infractions liées à la législation sur les stupéfiants.

Intitulé *Addicted to Death: Executions for Drug Offences in Iran*, ce rapport rend compte de l'augmentation alarmante en 2011 du nombre d'exécutions pour des infractions présumées à la législation sur les stupéfiants. Dans ce document, Amnesty International demande aux autorités iraniennes de renoncer à l'application de la peine de mort pour les personnes accusées de telles infractions. Elle invite également les membres de la communauté internationale engagés dans la lutte contre le trafic de stupéfiants avec l'Iran à reconsidérer les accords de coopération afin de veiller à ce que l'aide versée à l'Iran pour faire barrage au trafic de drogues ne serve pas à perpétrer des atteintes aux droits humains, notamment à faciliter le recours à la peine capitale.

Date : le rapport sera publié jeudi 15 décembre à 00h01 TU.

Porte-parole : les porte-parole d'Amnesty International seront disponibles pour donner des interviews depuis Londres en anglais, en farsi et en français.

Renseignements : pour en savoir plus sur le rapport, obtenir à l'avance un exemplaire sous embargo de celui-ci ou organiser des interviews, veuillez prendre contact avec le Service de presse d'Amnesty International à Londres ; tél : +44 (0) 7413 5566 ; courriel : press@amnesty.org.